

# Personnes nouvellement arrivées

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LE CADEAU DE BIENVENUE

**IMPORTANT : pour être admissible vous ne devez pas être citoyen ou citoyenne du Nouveau-Brunswick**

Afin d'être admissible, la personne nouvellement arrivée doit être résidente de la Ville de Caraquet.

Date d'arrivée à Caraquet (JJ/MM/AAAA) :

### INFORMATIONS

Noms : \_\_\_\_\_ et \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Votre nationalité : \_\_\_\_\_

Vous arrivez d'où ? : \_\_\_\_\_

Êtes-vous un résident permanent du Canada ? Oui  Non

Propriétaire ou locataire ? Propriétaire  Locataire

Veillez présenter l'une des preuves de résidence suivante :

#### Preuve de résidence

Facture de taxe foncière

Facture d'eau et égout

Autre

**Preuve légale de résidence au Canada \*personnes provenant de l'extérieur du Canada seulement\***

**VEUILLEZ JOINDRE AU FORMULAIRE UNE COPIE DE VOTRE RÉSIDENCE PERMANENTE**

**POLITIQUE DE BIENVENUE** La demande devra être présentée dans les 6 premiers mois de résidence.

### SIGNATURES

\_\_\_\_\_  
Signature du résident ou de la résidente Date : \_\_\_\_\_

Marielle Pitre  
Agente de développement communautaire Date : \_\_\_\_\_